

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2023

POUR CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1855)

Tombé

AMENDEMENT

N° CL1457

présenté par

M. Taché, M. Lucas, M. Ben Cheikh, Mme Sebaihi, Mme Regol, M. Iordanoff, Mme Rousseau, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Sas, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 1ER BB

Après le mot :

« entrepreneur »

insérer les mots :

« ainsi que « artiste » ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à inclure les artistes francophones dans ce projet de rapport qui permettraient d'étudier l'opportunité de permettre à tout ressortissant d'un pays membre de l'Organisation internationale de la Francophonie de venir plus aisément en France.